



**HAL**  
open science

## Un aménagement de berge antique sur l'Auron, pour la villa de Lazenay à Bourges (Cher)

Alain Ferdière, Emmanuel Marot

### ► To cite this version:

Alain Ferdière, Emmanuel Marot. Un aménagement de berge antique sur l'Auron, pour la villa de Lazenay à Bourges (Cher). *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2020, Les ports romains dans les Trois Gaules. Entre Atlantique et eaux intérieures, 77 (1), pp.401-410. 10.4000/gallia.5478 . hal-03173024

**HAL Id: hal-03173024**

**<https://hal.science/hal-03173024>**

Submitted on 18 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Un aménagement de berge antique sur l'Auron, pour la villa de Lazenay à Bourges (Cher)

Alain FERDIÈRE\* et Emmanuel MAROT\*\*

**Mots-clés.** Quai, époque romaine, structure de bois, monumentalisation, commerce.

**Résumé.** Il y a une cinquantaine d'années, des fouilles de sauvetage ont mis au jour de remarquables aménagements de berge de l'Auron, juste en amont de Bourges/Avaricum, chef-lieu de la

cité des Bituriges Cubi. À la lumière des connaissances acquises depuis sur ce secteur périurbain, il est possible de mieux situer ces « quais » dans leur contexte économique, en lien surtout avec la très grande villa de Lazenay, mais aussi avec le rôle commercial essentiel de la ville de Bourges, au centre de la Gaule.

## An ancient shoreline development on the Auron river, for the Lazenay villa in Bourges (Cher)

**Keywords.** Quay, Roman period, wooden structure, monumentalisation, trade.

**Abstract.** Rescue excavations carried out fifty years ago uncovered remarkable developments on the banks of the Auron river, immediately upstream of Bourges/Avaricum, the capital of the

territory of the Bituriges Cubi. Recent discoveries made in this peri-urban sector made it possible to better understand the economic context of these "quays", especially as regards their relation to the very large villa of Lazenay, but also as regards the essential commercial role of the city of Bourges, in the centre of Gaul.

Au milieu des années 1970, pour l'aménagement d'un plan d'eau de loisir sur l'Auron, la Direction des antiquités historiques du Centre a déclenché une opération pour déterminer le potentiel archéologique d'une partie du site de Lazenay, en berge droite de l'Auron.

Trois courtes campagnes de sondages ont été réalisées (1974, 1975 et 1976), dirigées par Alain Ferdière. Des tranchées parallèles ont d'abord été pratiquées à la pelleuse, recoupant délibérément la stratigraphie et les structures rencontrées, en vue de cette évaluation des ressources archéologiques menacées par le projet. Les coupes stratigraphiques les plus parlantes de ces tranchées ont ensuite été relevées et des sondages complémentaires ont été ouverts aux points considérés comme les plus porteurs d'informations (Ferdrière 1974 ; 1975a ; 1975b ; 1975c ; 1977a ; 1979 ; Kisch 1976, p. 312-313 ; 1978, p. 262-263).

La découverte (en 1974, puis dans un sondage en 1976) de l'aménagement de berge – type de structure alors méconnu – fut

une surprise. En conséquence, le projet d'emprise du lac d'Auron a été sensiblement modifié côté oriental, permettant ainsi la sauvegarde de tout ce secteur du site de Lazenay (classement en zone non constructible).

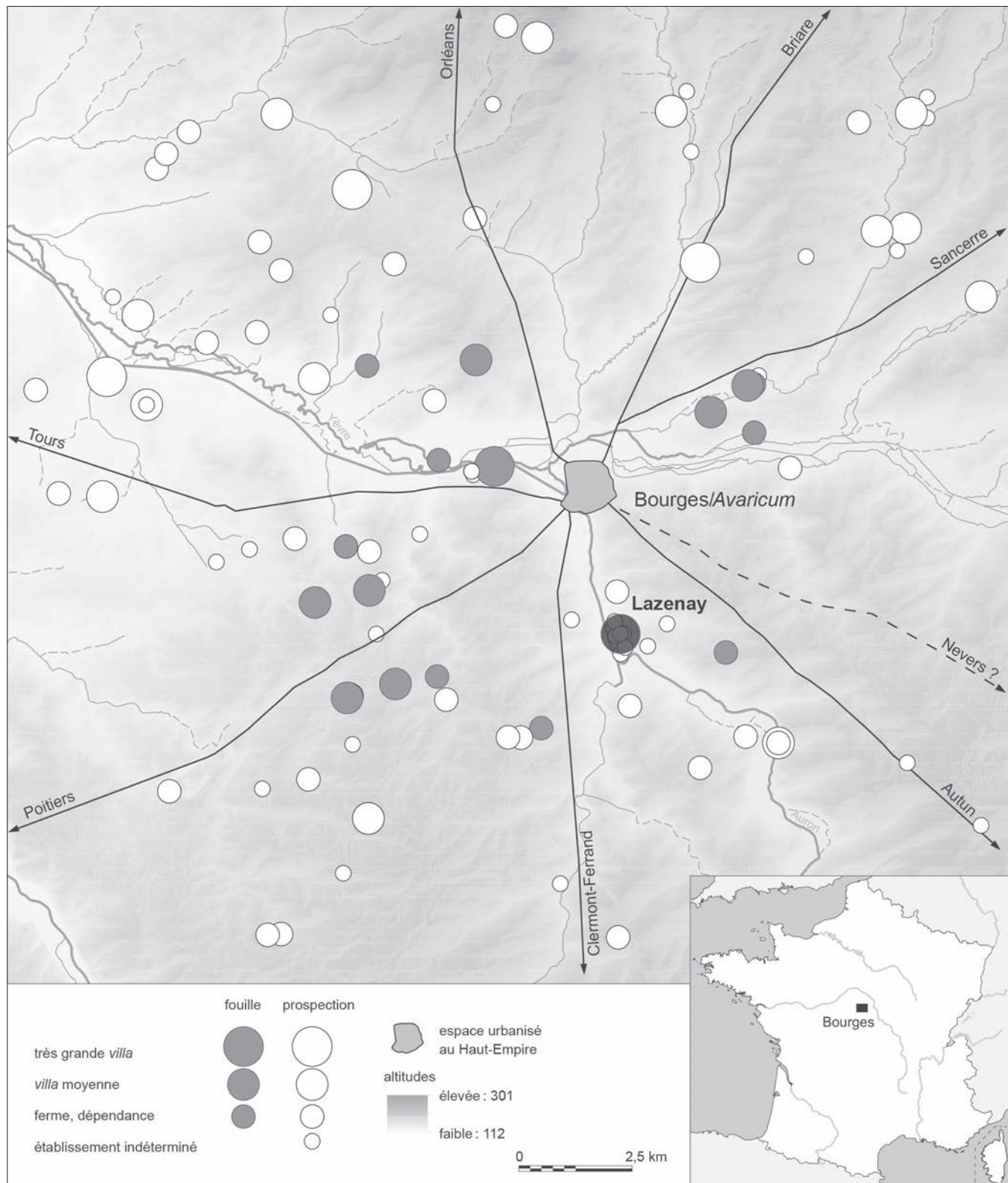
## LE SITE ET LA VILLA DE LAZENAY

À environ 3 km au sud - sud-est de Bourges/Avaricum (Cher), capitale de cité des *Bituriges Cubi*, le site de Lazenay s'étend depuis l'Auron, affluent de l'Yèvre à Bourges, au haut du plateau de la Champagne berrichonne et jusqu'à la voie vers Lyon (fig. 1 et 2).

Il est marqué par une importante occupation protohistorique, dite de Lazenay-Val d'Auron, sur le plateau dominant et ses pentes, avec nécropole tumulaire et sanctuaire (Buchsenschutz, Ralston 2001, avec bibliographie à jour ; Chevrot, Troadec 1992, p. 82-83).

\* Laboratoire archéologie et territoires, UMR 7324 CITERES-LAT, F-18000 Tours. Courriel : ferdiere@club-internet.fr

\*\* Service d'archéologie préventive de la Communauté d'agglomération de Bourges Plus, Laboratoire Archéologie et Territoires, UMR 7324 CITERES-LAT, F-18000 Tours. Courriel : emmanuel.marot@agglo-bourgesplus.fr



**Fig. 1** – Le réseau d'établissements antiques de la proche campagne de Bourges/Avaricum au Haut-Empire (documentation et hiérarchisation selon Gandini 2008, actualisation par les recherches archéologiques préventives récentes) (DAO : E. Marot, Service d'archéologie préventive de Bourges Plus ; cartographie : X. Rolland, Service d'archéologie préventive de Bourges Plus).

Pour la période romaine, il comprend une très vaste *villa*, de caractère périurbain, connue par quelques observations archéologiques, notamment des opérations préventives récentes, ainsi que par quelques études géophysiques et par les prospections

aériennes de Jean Holmgren (Bailly *et al.* 1976 ; Holmgren, Leday 1980, p. 7, pl. I et pl. III ; Holmgren 2013, p. 159-165 ; Bernon 1967 ; 1981 ; 1982 ; Deloffre-Roumégoux 1990 ; Chevrot, Troadec 1992, p. 99-100 ; Luberne 1997 ; 2002 ; 2003 ;

Luberne, Pautrat 2000 ; Fournier, Chambon 2004 ; Gandini 2008, annexe XI, p. 232-234 ; Rouquet 2010 ; 2011 ; Troadec 1989 ; 1990 ; 1991 ; 1992 ; Troadec *et al.* 2011)<sup>1</sup> (fig. 3).

Cet important établissement comporte à proximité un assez vaste ensemble funéraire, des Haut et Bas-Empire (Troadec 1995 ; Durand 2005) et a en outre livré, sur une superficie étendue, de nombreux vestiges mobiliers, dont quelques objets de prestige (Bernon 1967 ; 1981 ; 1982 ; Kisch 1976, p. 312-313, fig. 3).

La trajectoire historique du site de Lazenay se poursuit ensuite jusqu'à nos jours avec l'établissement du prieuré de la Vernusse, puis le château de Lazenay (Buhot de Kersers 1883, p. 351-353 ; Gaultier *et al.* 2008).

La villa gallo-romaine s'étend jusqu'à la rive droite de l'actuel cours de l'Auron, secteur où des structures en bois gorgé d'eau ont pu être observées en 1974-1976, dont l'ensemble présenté ici (fig. 3).

## LA DÉCOUVERTE ET LA FOUILLE DE L'AMÉNAGEMENT DE BERGE

La structure de berge de Lazenay a été découverte lors de la campagne d'évaluation en tranchées parallèles de 1974 (Ferdrière 1974), à l'extrémité ouest de la Tr.4, soit quasi en berge de l'Auron et d'un bief alimentant en aval les canaux du château (fig. 3 et 4).

Le sondage complémentaire d'exploration de cette structure, de 10 m<sup>2</sup>, a été réalisé au cours de la campagne de juillet 1975 (Ferdrière 1975b). Un angle de cet aménagement a ainsi été mis au jour ; il s'agit d'un bassin en retrait de la rive (fig. 5 et 6).

La fouille – avec pompage – a été menée avec un enregistrement stratigraphique en séquence, et des coupes transversales relevées de part et d'autre du mur de terrasse constituant cet aménagement. Ont ainsi été fouillés, dans les conditions du sauvetage urgent, les dépôts stratigraphiques antérieurs, situés à l'arrière, à l'est. Ils sont soit contemporains de cet aménagement – et concernent alors la construction et le fonctionnement de la structure –, soit postérieurs à celui-ci – avec l'envasement, l'abandon/destruction, puis les occupations suivantes – et situés dans le bassin même, jusqu'au substrat naturel (argileux, au fond du bassin ; voir coupes, fig. 7 et 8). Hormis la destruction due au creusement de la tranchée (Tr.4) en 1974 (fig. 7), la structure même (M.10) n'a pas été démontée.

Les vestiges étant alors destinés à disparaître, une tranchée à la pelleuse a été réalisée vers le nord en fin de campagne afin de reconnaître la longueur de cet aménagement, ainsi détecté sur 88,50 m, soit quasi toute la façade occidentale de la *pars urbana* reconnue pour la villa (Ferdrière 1975b) (fig. 3).

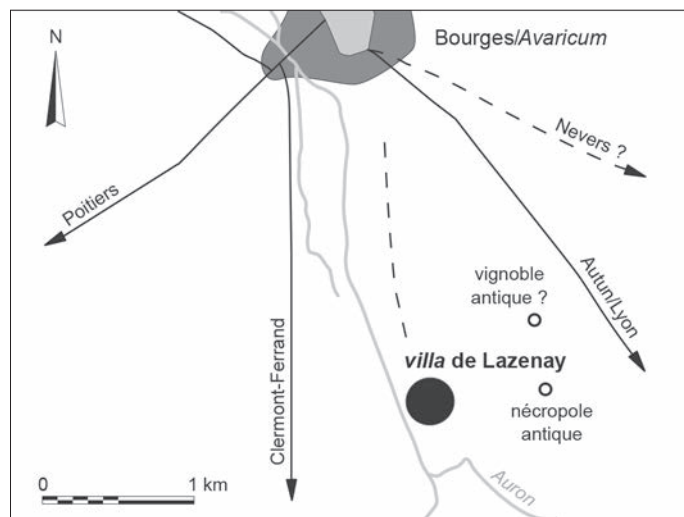


Fig. 2 – L'environnement et le domaine de la villa de Lazenay à l'époque romaine (DAO : E. Marot).

## LE QUAI DE LAZENAY : UN IMPORTANT AMÉNAGEMENT DE BERGE

L'aménagement reconnu forme un bassin pris sur la berge droite de l'Auron (fig. 3, en rouge). Sa largeur est-ouest atteint au moins 3 m, pour une longueur nord-sud reconnue *in fine* proche de 90 m. Le fond de cet aménagement est plat, peu profond (1,50 m au maximum), et taillé dans des argiles alluviales comportant dans leur partie supérieure des tessons de l'âge du Bronze. La structure – constituée de deux murs perpendiculaires – est bâtie comme un mur de terrasse, parementé seulement du côté ouest (aval de la terrasse), avec de larges barbacanes pour l'écoulement des eaux d'infiltration en amont vers le bassin (fig. 9, 10 et 11).

Ce mur (M.10) est constitué d'un parement de moellons calcaires très réguliers, créant ces larges interstices vides – les barbacanes – et raidis par deux lignes de fortes pièces de bois horizontales : l'une à la base (longrine inférieure), légèrement en avant, la seconde au-dessus (longrine supérieure), après trois rangs de moellons, au droit de ce parement. Les bois supérieurs sont maintenus en avant par les pieux équarris de grandes dimensions. Les éléments inférieurs en bois sont assemblés par tenons et mortaises aux poteaux verticaux massifs (sections de 20 x 20 cm environ) qui rythment l'aménagement à peu près tous les 2 m (fig. 11-12). Les mortaises de l'un d'eux s'étant désolidarisées et le poteau étant remonté, sa pointe apparaît, montrant ainsi son faible enfoncement à l'origine (environ 30 cm) dans le fond de ce bassin aménagé dans la berge de la rivière.

Les éléments de datation, recueillis soit dans les couches d'envasement du bassin (fig. 13) en cours d'utilisation, soit dans les remblais de terrasse à l'arrière de l'aménagement (fig. 8), permettent de dater son établissement au plus tard dans le premier tiers du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., soit à la même période que les nombreuses fosses-dépotoirs repérées plus au nord-est (Marot 2011 ; Germinet *et al.* 2014 ; Troadec, Rouquet à paraître). Il semble qu'ensuite cet aménagement n'ait eu qu'une courte durée de fonctionnement, sans doute de moins d'un demi-siècle.

1. Que Xavier Rolland (topographe-géomaticien au Service d'archéologie préventive de la Communauté d'agglomération de Bourges Plus) soit ici remercié pour le récolement des données planimétriques de l'ensemble de ces opérations.

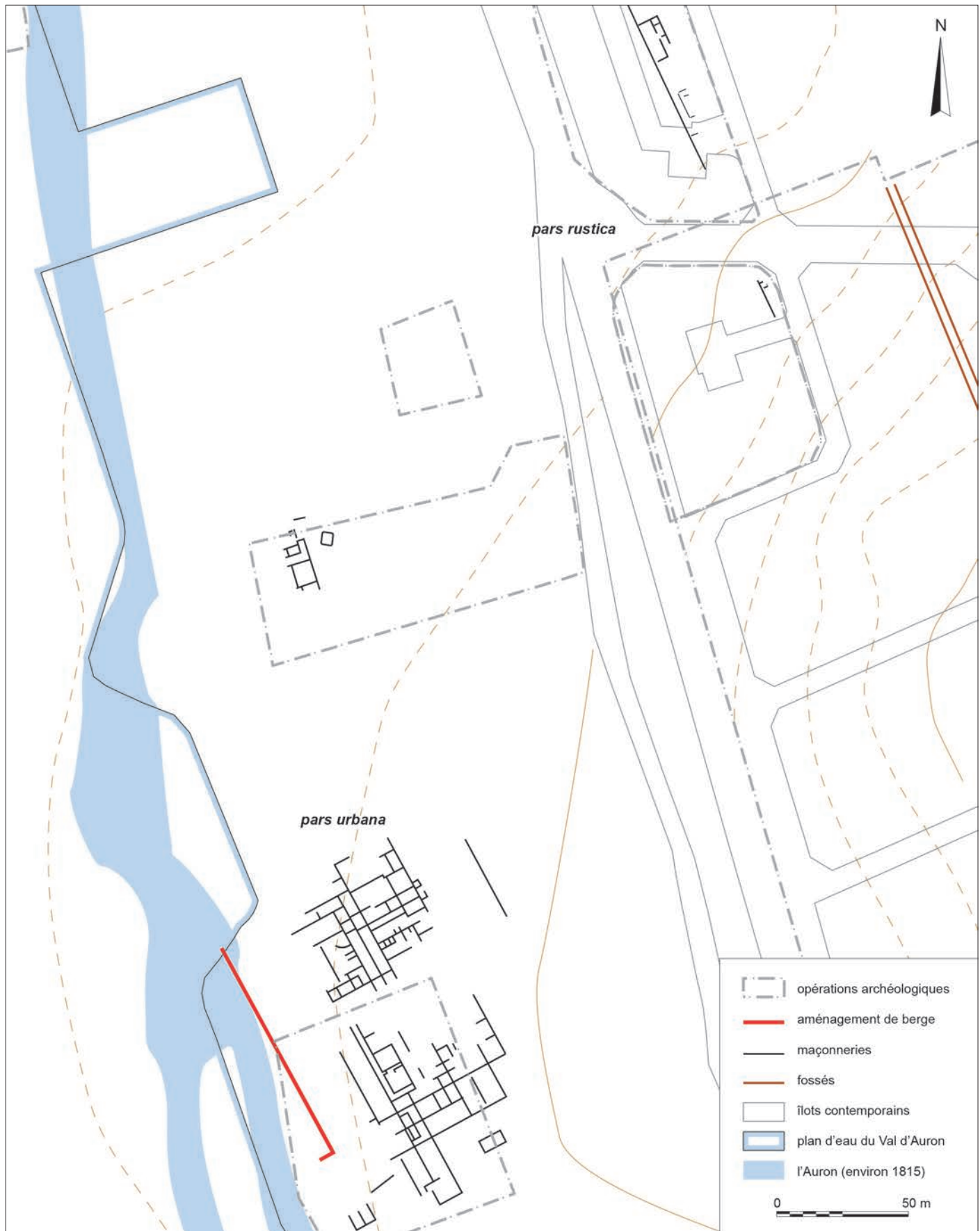




Fig. 4 – Vue aérienne des tranchées d'évaluation pratiquées en 1974 ; l'Auron, à l'ouest, est visible en bas (cliché : J. Holmgren, pilote d'aviation et prospecteur aérien, année 1974).



Fig. 5 – Fenêtre d'observation réduite sur le quai romain lors de la campagne de 1975, vue du nord-ouest (cliché : A. Ferdière, LAT, UMR 7324 CITERES).



Fig. 6 – L'aménagement en cours de fouille, avec extension mécanique (tranchée 1976) au nord, vu du sud (cliché : A. Ferdière).

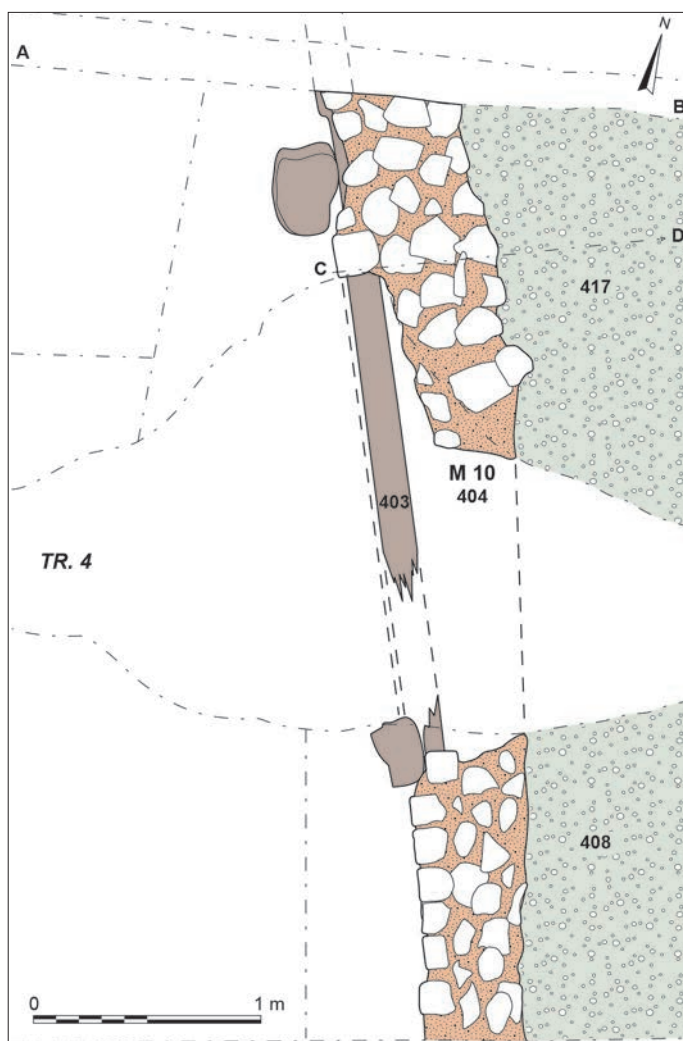


Fig. 7 – Plan de détail de l'aménagement (M.10) dans le sondage étendu à l'extrémité de la tranchée 4 selon le relevé de 1975 (relevé : A. Ferdière ; DAO : E. Marot).

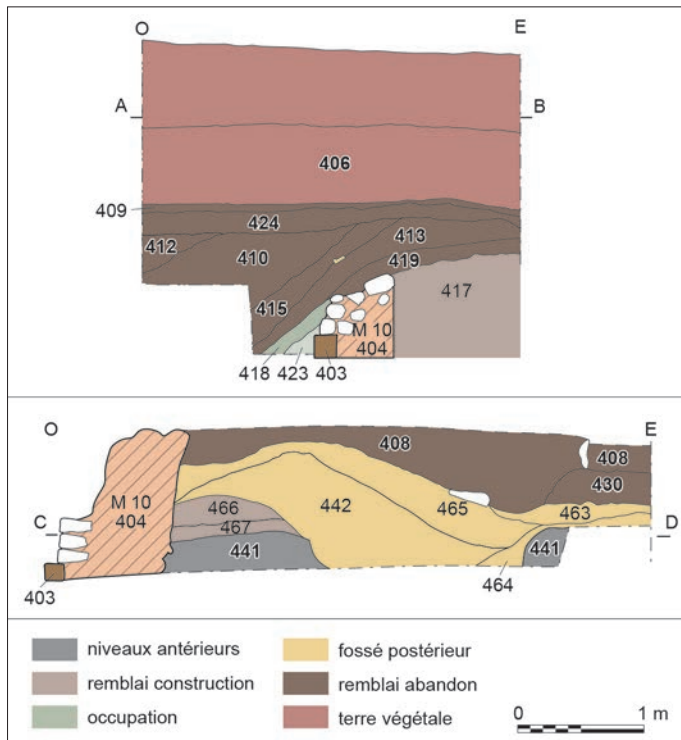


Fig. 8 – Coupes stratigraphiques des dépôts à l'avant et à l'arrière de l'aménagement (M.10) (relevés : A. Ferdière, 1975 ; DAO : E. Marot).



Fig. 9 – Quai dégagé (angle sud-est), vu du nord-est, avec poutres horizontales encadrant les barbacanes régulières, à la fin de la campagne de 1976 (cliché : A. Ferdière).

C'est ce qu'indique le mobilier datant des dépôts qui scellent cet ensemble. Il reste évidemment regrettable qu'aucun prélèvement n'ait pu alors être fait en vue d'une datation dendrochronologique<sup>2</sup>.

2. Sans doute serait-il aujourd'hui possible de dégager à nouveau une portion de cet aménagement pour y prélever quelques sections de bois en vue d'une telle datation.



Fig. 10 – Détail du mur de terrasse sud (en 1976), avec assemblage et pieu appointé peu ou non enfoncé (soulevé par la pression de l'eau ?); l'angle sud-est de l'aménagement est à gauche, avec son poteau cornier (cliché : A. Ferdière).



Fig. 11 – Vue verticale de détail de l'angle sud-est de l'aménagement (1976) (cliché : A. Ferdière).

Le niveau d'eau de la rivière est resté suffisamment constant depuis cette construction pour que la conservation des bois soit assurée jusqu'à sa découverte en 1975.

## SYNTHÈSE : INTERPRÉTATION DU SITE ET DE SON AMÉNAGEMENT DE BERGE

Avec un tirant d'eau de sans doute moins de 1 m (fig. 14), ce bassin aménagé ne pouvait donc accueillir – presque en atterrissement, tirés depuis la rivière à l'ouest – que des barques ou chalands à fond plat.

Contrairement aux hypothèses – émises alors (Ferdrière 1977a ; 1979) et reprises jusqu'à récemment (Marot 2011) – de quais de débarquement pour des importations de l'est et du sud à destination de la ville de Bourges/*Avaricum*, il semble donc s'agir d'un embarcadère à caractère privé.



Fig. 12 – Deux exemples de cales entre les pieux verticaux et la première poutre horizontale (inférieure) à l'aide soit d'un moellon, soit d'une petite pièce de bois (coin) (clichés : A. Ferdière).

Il a pu paraître assez modeste sur le plan économique pour la ville romaine de Bourges, mais apparaît bien à la mesure de la grande villa présente ici.

Toutefois, la position et l'ampleur de cet aménagement de berge par rapport à la partie résidentielle de la villa et l'absence d'entrepôts directement à l'arrière amènent à lui supposer une fonction d'agrément et de composition architecturale, comme terrasse donnant sur le cours d'eau. Parallèlement, on ne peut exclure une fonction secondaire pour le transport par eau de denrées issues du domaine de cette grande villa périurbaine (produits agropastoraux, artisanaux ou issus du commerce

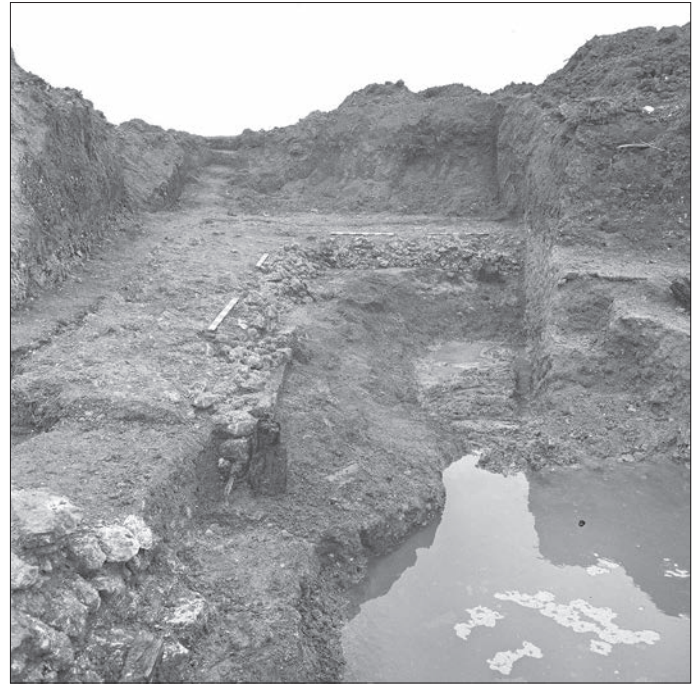


Fig. 13 – Dépôts d'envasement de la structure en cours d'utilisation et après abandon (1976 ; Us 423), vues du nord (cliché : A. Ferdière).

d'importation), participant certainement à l'approvisionnement de Bourges/Avaricum en aval. Le chargement de ces marchandises sur le quai d'embarquement n'a sans doute duré que quelques décennies.

D'autres villae de la proche campagne de Bourges partagent ce type d'implantation en bordure de rivière : si, pour celles des Boubards (Saint-Germain-du-Puy) et de Port Sec nord, sur le Langis, affluent de l'Yèvre, l'accès à la rivière se limite assurément à un point d'eau saisonnier<sup>3</sup>, les grandes villae de Vauvert ou de Vouzay, sur l'Yèvre, ont pu exporter leurs denrées via un cours d'eau navigable<sup>4</sup>, soit vers l'aval et le Cher, soit vers le marché urbain de Bourges/Avaricum.

\*

\* \*

Pour cette ville, sans doute pivot commercial important du centre de la Gaule dès la Protohistoire, il est notable que son nom celtique d'Avaricum (\*Auar-ikon) pourrait signifier « le port sur l'Yèvre » ou sans doute plutôt « la batellerie sur l'Yèvre » (Villette 1971, p. 9-11<sup>5</sup>). L'archéologie n'a pas encore apporté les preuves matérielles de ce type d'équipements

3. Le Langis est une rivière non navigable qui subit de très nombreuses périodes d'assecs estivaux et, contrairement aux autres rivières autour de Bourges, aucune mention de moulin n'y fait référence pour le Moyen Âge et l'époque moderne (Marot 2015, p. 58 et p. 77).

4. L'Yèvre est assurément navigable, y compris durant l'Antiquité. Des deux villae concernées, celle de Vauvert est la moins bien connue et sa relation au cours d'eau n'a jamais été examinée. Celle de Vouzay a été récemment explorée (*pars rustica*) ; le trait de rive n'y a pas été clairement observé, mais la présence d'un gros bloc (fragment de stèle) perforé pourrait évoquer une ancre de batellerie (Durand 2015, p. 189, fig. 2-251), indice d'un éventuel quai à proximité.

5. Comme Chartres/Autricum serait « la batellerie sur l'Eure » ; l'abbé Guy Villette renvoie pour cette interprétation à Lebel 1956, p. 354-355.



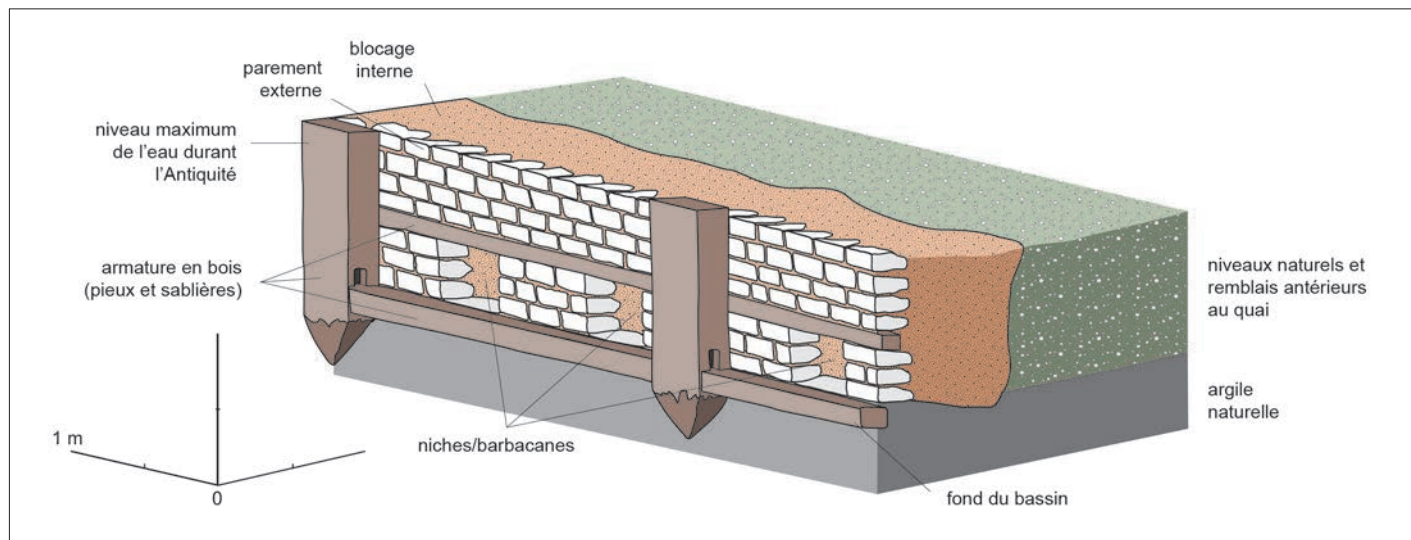


Fig. 14 – Proposition de restitution architecturale de l'aménagement (mur de terrasse). Vue du sud-ouest (dessin : A. Ferdière, 1979 ; DAO : E. Marot).

urbains : pour l'époque antique<sup>6</sup>, seuls des espaces de stockage importants (et donc éventuellement associables à des débarcadères) ont été sondés à proximité de l'Auron, au sud (école de Musique, Troadec, Rouquet 2005 ; au débouché d'un grand axe est-ouest récemment découvert et reliant la rivière à l'axe menant de Bourges à Lyon ; Fondrillon 2020, p. 373, p. 457 et p. 612, fig. 2-521 et fig. 2-725) ou à l'ouest de la ville ouverte du Haut-Empire (quartier Barbès ; Ruffier 1989 ; Troadec 1996, p. 28) ; pour l'Antiquité tardive, un aménagement de berge, construit avec des stèles funéraires et des meules gallo-romaines de remploi, a également été repéré sur l'Auron, sur le pont du boulevard de l'Industrie (Méloizes 1889-1890, p. XII ; 1908, p. 29-30). Enfin et surtout, on observe, au haut Moyen Âge, la mention – dans la *Vita S. Sulpicii* (c. 647-667) – d'un *portus*, dans le secteur de l'abbaye de Saint-Sulpice, celle-ci située à l'emplacement d'un sanctuaire nommé « Notre-Dame de la Nef », plus en aval de la ville et sur l'Yèvre (Buhot de Kersers 1883, p. 232 ; Ferdière 1977b, p. 169 ; Chevrot, Troadec 1992, p. 152). De même, au xv<sup>e</sup> s., l'Yèvre est encore entretenue pour la navigation (Mantellier 1867, p. 160) (fig. 1).

Avec ces observations antérieures, la découverte de l'aménagement de berge de Lazenay confirme bien – malgré cette réévaluation à la baisse quant à son rôle économique – l'importance de la place de Bourges/*Avaricum*, et ce, dès la Protohistoire, dans les réseaux d'échange, notamment par voie d'eau, à travers la Gaule intérieure (Ferdrière 1977b). À l'ouest, par l'Auron puis l'Yèvre,

6. Une rive aménagée aurait été également vue en 1991 au Bon Pasteur, boulevard Gambetta (Roumegoux 1991), mais les quelques grandes dalles interprétées comme un quai ne sont associées à aucun cours d'eau, ni à une stratification de type alluvial, ce qui rend l'interprétation très fragile.

on accède rapidement au Cher, qui coupe opportunément le coude de la Loire, que l'on peut ainsi rejoindre de nouveau à Tours, vers l'aval, l'Océan et l'Armorique. À l'est, ce n'est qu'un assez court portage terrestre (une cinquantaine de kilomètres soit, malgré tout, plus d'une journée de transport terrestre par charriot) jusqu'au cours amont de la Loire et de l'Allier, sans doute par la voie vers Decize (Nièvre), puis Autun (Saône-et-Loire) ou Lyon (Rhône) – ou la Saône – par l'autre point possible de rupture de charge de Sancoins (Cher) (Vallois 1893, p. 55-59 ; Chénon 1922, carte ; Chevrot, Troadec 1992, p. 35 et fig. 6). Même si Decize et Sancoins ne sont pas forcément les points de rupture de charge les plus utilisés<sup>7</sup>, en tout cas pour les relations commerciales avec le couloir Saône-Rhône (Ferdrière 1977b, p. 169-170, fig. 2), cette voie reste un itinéraire majeur figurant sur la *Table de Peutinger* comme sur l'*Itinéraire d'Antonin*, qui met en relation la vallée du Cher et Bourges avec la capitale des Trois Gaules, Lyon/*Lugdunum* (fig. 1).

Cette voie terrestre n'est qu'à environ 1,80 km au nord-est de l'aménagement de berge de Lazenay. L'observation de l'emplacement de ce site majeur de la proche campagne de Bourges, la présence d'un grand aménagement de berge et la pérennité de cet établissement agricole de premier rang depuis la période laténienne jusqu'à *minima* l'Antiquité tardive incitent à penser que la *villa* de Lazenay a pu jouer un rôle (de redistribution ?) dans cette géographie commerciale locale, ou tout simplement trouver dans le chef-lieu biturige un marché de proximité pour y commercialiser tout ou partie de ses productions.

7. On ne connaît pas de voie directe entre Bourges/*Avaricum* et Nevers/*Nivernum* (Nièvre), mais le point de rupture de charge le plus utilisé serait celui de Nevers, depuis Roanne/*Rodumna* (Loire) par la Loire.

## BIBLIOGRAPHIE

## ABRÉVIATIONS

CAHB	<i>Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry.</i>
DFS	Document final de synthèse.
FERACF	Fédération pour l'édition de la <i>Revue archéologique du Centre de la France.</i>
MSAC	<i>Mémoires de la Société des antiquaires du Centre.</i>
RACF	<i>Revue archéologique du Centre de la France.</i>
SFECAG	Société française d'étude de la céramique en Gaule.
SRA	Service régional de l'archéologie.

## SOURCE ANCIENNE

*Vita Ia Sancti Sulpicii* : éd. B. Krusch, *Monumenta Germaniae Historiarum* (coll. *Scripta Rerum Merovingicarum*, IV), p. 364-380 = *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis*, Bruxelles, 1898-1901, 2<sup>e</sup> éd., 2 vol., 1949, p. 7927-7928.

## RÉFÉRENCES

- Bailly P., Gama J.-F., Grimal J.-P., Roth C. 1976** : Bilan des fouilles de sauvetage à Lazenay, *CAHB*, 47, p. 28-36.
- Bernon A. 1967** : Trouaille d'une patère gallo-romaine à Lazenay, près de Bourges, *CAHB*, 11, p. 34.
- Bernon A. 1981** : Bilan de 13 années de recherches archéologiques à Bourges-Lazenay, *CAHB*, 66, p. 7-28.
- Bernon A. 1982** : Trois objets anciens découverts à Bourges-Lazenay, *CAHB*, 69, p. 63-72.
- Buchsenschutz O., Ralston I. B. M. (dir.) 2001** : L'occupation de l'âge du Fer dans la vallée de l'Auron à Bourges. Installations agricoles, funéraires et cultuelles (x<sup>e</sup>-i<sup>er</sup> siècle avant J.-C.), Bourges, Tours, Service d'archéologie municipal/FERACF (coll. Bituriga Monographie, 2001-2 ; coll. Suppl. à la *RACF*, 22), 222 p.
- Buhot de Kersers A. 1883** : *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*, t. II, Bourges, Pigelet et Tardy, 375 p.
- Chénon E. 1922** : *Les voies romaines du Berry*, Paris, Librairie de la Société du Recueil Sirey, 116 p.
- Chevrot J.-F., Troadec J. 1992** : *Le Cher*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. Carte Archéologique de la Gaule, 18), 370 p.
- Deloffre-Roumegoux V. 1990** : *Bourges : « le hameau de Lazenay »*, Rapport de fouille, Ville de Bourges, Service d'archéologie municipale, SRA Centre-Val de Loire, 41 p.
- Durand R. 2005** : *La mort chez les Bituriges Cubes : approches archéologiques et données biologiques d'une cité de Gaule romaine*, Thèse de doctorat, université Panthéon-Sorbonne Paris-I, 484 p. [URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00337828/document>, mis en ligne le 09/11/2008].
- Durand R. 2015** : *Bourges : Domaine de Vouzay*, vol. 1, Rapport de fouilles archéologiques, Bourges, Communauté d'agglomération Bourges Plus, Service d'archéologie préventive, SRA Centre-Val de Loire, 197 p.
- Ferdière A. 1974** : *Bourges « Lazenay » (Cher)*, Rapport de sauvetage (sept.-oct. 1974), Orléans, Direction régionale des antiquités historiques du Centre, 6 p.
- Ferdière A. 1975a** : *Bourges Lazenay*, Rapport de sauvetage, 2<sup>de</sup> Campagne, Mars-avril 1975, Orléans, Direction régionale des antiquités historiques du Centre, 6 p.
- Ferdière A. 1975b** : *Bourges Lazenay*, Rapport de sauvetage, 3<sup>e</sup> Campagne, Juillet 1975, Orléans, Direction régionale des antiquités historiques du Centre, 7 p.
- Ferdière A. 1975c** : Compte rendu de fouilles préliminaires (Sept.-Oct. 1974) à Bourges-Lazenay, *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, 40, p. 11-18.
- Ferdière A. 1977a** : Découverte d'un quai romain à Bourges « Lazenay » (Cher), in *Actes du colloque Géographie Commerciale de la Gaule, Paris, 1976*, Tours (coll. *Caesarodunum*, 12), p. 326-332.
- Ferdière A. 1977b** : La vallée du Cher comme voie de relation Est-Ouest à l'intérieur de la Gaule, *Actes du 97<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes, Nantes, 1972*, Paris, Imprimerie nationale, p. 165-179.
- Ferdière A. 1979** : Un quai romain découvert à Bourges, *Archéologia*, 132, p. 42-44.
- Fondrillon M. 2020** : *Bourges, Place Séraucourt et rue Jean Bouin*, Rapport final d'opération de fouille préventive, Bourges : Communauté d'agglomération Bourges Plus, Service d'archéologie préventive, SRA Centre-Val de Loire, 2 vol., 691 p.
- Fournier L., Chambon M.-P. 2004** : *Lazenay (Bourges) : Centre de balnéothérapie*, Rapport d'opération préventive de fouille archéologique, Inrap Centre-Île-de-France, SRA Centre-Val de Loire, 31 p.
- Gandini C. 2008** : *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive : la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (1<sup>re</sup> s. av. J.-C.-1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.)*, Tours, FERACF (coll. Suppl. à la *RACF*, 33), 511 p.
- Gaultier M., Litoux E., Chimier J.-P. 2008** : Cher, Bourges : le logis porche de Lazenay, *Bulletin Monumental*, 166-2, p. 151-154.
- Germinet D., Marot E., Salin M. 2014** : De la viande et des pots dans la proche campagne d'Avaricum (Bourges-Cher) : exemple de la villa de Lazenay et mise en perspective, in Deru X., Gonzalez Villaescusa R. (dir.), *La consommation dans les campagnes de la Gaule romaine, Actes du 10<sup>e</sup> congrès AGER, Revue du Nord/université Charles de Gaulle-Lille 3* (coll. Hors-série ; Art et Archéologie, 21), p. 171-180.

- Holmgren J., Leday A. 1980** : Prospections aériennes en Berry – I – La région de Bourges, *CAHB*, 60, p. 5-20.
- Holmgren J. 2013** : Prospection aérienne : fermes et *villae* gallo-romaines du Berry – I, *CAHB*, 196/197, p. 3-198.
- Kisch Y. de 1976** : Informations archéologiques, Circonscription du Centre, *Gallia*, 34-2, p. 311-329.
- Kisch Y. de 1978** : Informations archéologiques, Circonscription du Centre, *Gallia*, 36-2, p. 261-293.
- Lebel P. 1956** : *Principes et méthodes d'hydronymie française*, Paris, Les Belles Lettres (coll. Publication de l'université de Dijon, 13), 32-392 p.
- Luberne A. 1997** : *Bourges : Z.A.C. du Hameau de Lazenay : chemin de la Rottée, zone 7, fouille de l'extension maximale de la nécropole de Lazenay vers le sud*, Rapport de fouille, Ville de Bourges, Service d'archéologie municipale, SRA Centre-Val de Loire, n. p.
- Luberne A. 2002** : *Bourges : Val d'Auron nord*, Rapport d'opération préventive de fouille d'évaluation archéologique, Inrap Centre Île-de-France, SRA Centre-Val de Loire, 13 p.
- Luberne A. 2003** : *Bourges : Château de Lazenay*, Rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique, Inrap Centre Île-de-France, SRA Centre-Val de Loire, 13 p.
- Luberne A., Pautrat P. 2000** : *Bourges : Hameau de Lazenay n° 1*, Rapport d'opération préventive de fouille d'évaluation, Afan Centre Île-de-France, SRA Centre-Val de Loire, 15 p., 9 pl.
- Mantellier P. 1867** : *Histoire de la Communauté des marchands fréquentant la rivière Loire et les fleuves descendant en icelle*, Orléans, G. Jacob, vol. I., 501 p.
- Marot E. 2011** : Contexte augusto-tibérien à Lazenay (Bourges, Cher), in *SFECAG, Actes du congrès d'Arles*, 2-5 juin 2011, Marseille, SFECAG, p. 497-516.
- Marot E. 2015** : *Saint-Germain-du-Puy : Les Boubards, évolution d'un habitat rural dans la proche campagne de Bourges-Avaricum*, vol. 1, Rapport de fouilles archéologiques, Bourges, Communauté d'agglomération Bourges Plus, Service d'archéologie préventive, SRA Centre-Val de Loire, 329 p.
- Méloizes A. des 1889-1890** : Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires du Centre, *MSAC*, 17, p. I-XX.
- Méloizes A. des 1906-1908** : *Bourges à travers les âges : origines et époque gauloise, époque romaine*, vol. II, Bourges, Bulletin de la société photographique du Centre, 62 p.
- Roumegoux Y. 1991** : *Bourges : « Le Bon Pasteur »*, Rapport d'étude archéologique préalable, Orléans, ministère de la Culture et de la Communication, Circonscription des antiquités historiques de la région Centre, SRA Centre-Val de Loire, n. p.
- Rouquet N. 2010** : *Bourges : Le Château de Lazenay, rue la Vernusse*, Rapport d'opération de diagnostic, Communauté d'agglomération de Bourges Plus, Service d'archéologie préventive, SRA Centre-Val de Loire, 64 p.
- Rouquet N. 2011** : *Bourges : 139 rue de Lazenay*, Rapport d'opération de diagnostic, Communauté d'agglomération Bourges Plus, SRA Centre-Val de Loire, 36 p.
- Ruffier O. 1989** : L'opération archéologique de la rue Barbès à Bourges : premiers résultats, *CAHB*, 98, p. 37-44.
- Troade J. 1989** : *Lazenay 1987*, Rapport de fouille, Ville de Bourges, Service d'archéologie municipale, SRA Centre-Val de Loire, 7 p.
- Troade J. 1990** : *Bourges : Intervention archéologique, Lazenay Val d'Auron (1989)*, vol. I, Ville de Bourges, Service d'archéologie municipale, SRA Centre-Val de Loire, n. p.
- Troade J. 1991** : *ZAC du hameau de Lazenay*, Rapport de sauvetage programmé, Ville de Bourges, Service d'archéologie municipale, SRA Centre-Val de Loire, n. p.
- Troade J. 1992** : *ZAC du hameau de Lazenay*, Rapport de sauvetage programmé, Ville de Bourges, Service d'archéologie municipale, SRA Centre-Val de Loire, n. p.
- Troade J. 1995** : *Le cimetière rural antique de Lazenay, Bourges (Zac du Hameau de Lazenay)*, Rapport de fouille archéologique, Service archéologique municipal de Bourges/SRA Centre-Val de Loire), n. p.
- Troade J. 1996** : *Bourges*, Paris, Centre national d'archéologie urbaine, Association pour les fouilles archéologiques nationales (coll. Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France, 14), 128 p.
- Troade J., Rouquet N. 2005** : *Bourges : École Nationale de Musique et de Danse, 34 rue Sellier*, Rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique, Bourges, Pantin, Ville de Bourges, Service d'archéologie municipale/Inrap Centre-Île-de-France, SRA Centre-Val de Loire, 80 p.
- Troade J., Bouchet M., Rouquet N. 2011** : *Bourges : 181 rue de Lazenay*, Rapport d'opération de diagnostic, Communauté d'agglomération Bourges Plus, Service d'archéologie préventive, SRA Centre-Val de Loire, 41 p.
- Troade J., Rouquet N. à paraître** : *Bourges, Hameau de Lazenay, îlot A et B (site 18 033 570 et 18 033 571)*, rapport de fouille archéologique, Bourges, Service d'archéologie préventive de Bourges Plus, SRA Centre-Val de Loire.
- Vallois G. 1893** : Les voies romaines d'Avaricum, *MSAC*, 19, p. 51-84.
- Villette G. (abbé) 1971** : *Chartres, en gaulois Autrikon : oppidum de défense pour la batellerie de l'Eure (Autura)*, *Recherches concernant les noms de lieux d'Eure-et-Loir*, Chartres, chez l'auteur, plaquette multcopiée, n. p., 24 p.